



Achat de terrain par mon compagnon et moi sans règlement de ma part

Par **petitemomo**, le **02/05/2009** à **07:49**

Bonjour,

Nous venons d'acheter un terrain pour notre future maison.

Mon compagnon ayant des disponibilités d'argent c'est lui qui a réglé la totalité de cet achat.

L'acte de propriété a été rédigé à 50% pour lui comme pour moi .

Quelle sécurité puis je lui donner en attendant de pouvoir lui rembourser ma part.

C'est surtout au cas où je viendrais à décéder , afin que mes enfants, issus d'un premier mariage, ne puisse lui réclamer sur ce terrain qui est sensé m'appartenir en moitié ,mais pour lequel mon compagnon a réglé la totalité

Merci de votre aide